

s'imaginer-t-il que l'honorable député est le ministre du Commerce? Le représentant d'Assiniboia n'a pas le pouvoir du ministre du Commerce. Pourquoi lui attribuer le pouvoir d'empêcher ces prêts?

Le très hon. M. Howe: Mon honorable ami m'a posé une question? En quoi consiste-t-elle?

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Je ne pose pas de question au ministre.

Le très hon. M. Howe: Si mon honorable ami demande quelque chose à propos de moi, que veut-il savoir?

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Je ne pose pas de question au ministre. Attendez que je sois rendu à lui. Il pourra alors invoquer la question de privilège, le Règlement et le reste.

Revenons aux déclarations pour le moins illogiques du ministre de l'Agriculture. Il nous a dit que l'honorable député d'Assiniboia a dissuadé les cultivateurs de faire des emprunts. Quelques instants avant, il avait dit:

Je connais assez bien les cultivateurs de l'Ouest pour savoir qu'ils ne refusent pas ces avantages.

Il faudrait que le ministre décide sur quel pied danser. Qu'il ne danse pas à tort et à travers et qu'il ne soit pas dans l'erreur dans tous les cas.

Et maintenant, le ministre du Commerce. Après qu'un député de notre parti eût parlé à la Chambre, le ministre a déclaré, ainsi qu'on peut le lire à la page 825 du hansard du 2 février 1956:

Je crois maintenant comprendre qu'on entend faire de l'obstruction au projet de loi.

Après qu'un député de notre parti...

Le très hon. M. Howe: L'honorable député d'Assiniboia a fait cette déclaration avant de quitter l'Ouest du Canada et tous les journaux ont fait la même déclaration.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Je ne puis rien à ce que font les journaux (*Exclamations*). Malgré ce que peut dire cette claqué, l'honorable député n'a rien dit de tel. La boule de cristal dans laquelle regarde le ministre est fendue. Il s'est levé hier en cette enceinte et a voulu, à toutes fins pratiques, réduire l'opposition au silence par des procédés brutaux. Mais nous ne nous taisons pas.

Le très hon. M. Howe: Si l'honorable député voulait bien se taire de temps en temps, et écouter davantage, il s'instruirait.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Tout gouvernement qui a été au pouvoir depuis trop longtemps a tendance à se corrompre. Il existe une corruption de l'esprit aussi bien

[M. Stewart (Winnipeg-Nord).]

qu'une corruption matérielle. C'est d'ailleurs le spectacle de cette corruption-là qu'on nous donne en supposant tacitement que le ministre occupe son poste actuel de droit divin. Il n'en est rien. Si le ministre veut présenter des lois à la Chambre il doit être disposé à en subir les conséquences. Son collègue même, le ministre de l'Agriculture, n'aime pas ce qu'il fait.

Et du reste le ministre du Commerce lui-même n'est pas très content. Comment expliquer autrement pourquoi il menace de retirer son projet de loi parce que quelques orateurs de la CCF l'ont pris à partie en lui disant que la mesure était insuffisante? Le ministre en a peur. Il va le retirer parce qu'il a peur; il est blessé; il est vexé. Le voici qui sort, et c'est un succès que d'avoir réussi à le faire sortir de la Chambre. Il y a toutefois certaines choses que je veux lui dire et c'est dommage qu'il ne reste pas pour les entendre. Il va se les faire enfoncer dans la gorge tout comme il aimerait nous rentrer cette mesure dans la gorge.

Hier, comme on peut le lire à la page 1031 du hansard du 8 février 1956, le ministre disait:

Voilà déjà longtemps que ce débat a commencé.

Y a-t-il si longtemps que cela? Combien de jours, combien de semaines? Trois jours au total, je devrais même dire deux jours et demi pour être exact, mais disons trois jours. Nous voici maintenant au quatrième jour, soit 33 p. 100 de plus. Rien d'étonnant que le ministre se soit senti si mal à l'aise qu'il a dû sortir de la Chambre. Je ne le blâme pas. Mais voici le reste de la citation:

Je pense que la plupart des députés céféistes des Prairies ont maintenant parlé deux fois.

Son raisonnement est aussi erroné que la manière dont il comprend l'ensemble de cette question. On lui a fait remarquer hier que chaque orateur n'avait parlé qu'une fois, mais que si nous voulons tous parler deux fois, nous le ferons. Nous parlerons aussi souvent que nous voudrons. Si nous avons le sentiment d'interpréter la volonté de nos électeurs en venant ici combattre l'inconséquence de notre Gouvernement, nous le ferons. Nous savons pourquoi nous sommes payés et ce que l'on attend de nous.

Le ministre a alors dit gentiment:

Je consens à retarder l'affaire.

Il la retardera aussi longtemps qu'il nous plaira. Nous allons continuer de lutter jusqu'à ce que nous soyons convaincus qu'il n'y a plus rien à tirer du Gouvernement. Alors seulement laisserons-nous passer la mesure. Le ministre ajoute:

Il va falloir que nous disions aux banques que nous ne pouvons pas tenir notre promesse maintenant.